



Déclaration préalable CTPD du 02/02/2009

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

L'UNSA Education dénonce l'opération de diversion lancée par le ministre de l'éducation nationale qui vient d'annoncer la création de 5 000 emplois de médiateurs destinés à lutter contre l'absentéisme, rappelle que 13 500 emplois disparaissent du budget 2009, souligne que les emplois de médiateurs seront des emplois précaires et non qualifiés. L'UNSA éducation réaffirme la nécessité de créer des postes nécessaires de professionnels qualifiés, aptes à mener le dialogue avec les jeunes et leurs familles : personnels d'éducation, sociaux et de santé.

Concernant le lycée, nous avons noté avec satisfaction le report de la réforme de la classe de seconde. Pour les deux syndicats de notre fédération engagés dans les discussions (SE-UNSA et SNPDEN), ils rappellent la nécessité :

- de ne pas laisser les choses en l'état,
- de préparer les jeunes à une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur,
- de garantir aux bacheliers correspondant aux actuelles séries technologiques une priorité d'accès aux BTS et IUT.

Nous sommes interrogatifs sur le lancement sans cadrage national d'une expérimentation « nouvelle organisation du lycée ». Cette expérimentation apparaît comme politiquement maladroite alors que le ministre vient justement de suspendre sa réforme. Elle nous apparaît comme expérimentation au périmètre flou, sans protocole, avec des moyens importants (à priori 5 équivalents temps plein par établissement). Elle va de plus voir expérimenter un accompagnement en heures supplémentaires.

Dans notre département, nous sommes inquiets sur la situation faite aux collèges pour la rentrée 2009 avec une dégradation prévue du H/E y compris dans beaucoup d'établissements de l'éducation prioritaire et ce avec une légère augmentation du poids des HSA.

Plus généralement, c'est une préparation de rentrée qui s'effectue sans connaître la hauteur des suppressions en moyens de remplacement.

Enfin pour les lycées professionnels, la mise en place du bac pro 3 ans conduit à une diminution globale de l'offre de formation post 3ème ce que nous contestons.

Pour la délégation UNSA Education Gironde, Yannick LAVESQUE

*l'éducation,
notre terrain d'action*